



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 6 942 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les personnes de 65 ans et plus constitueront 25 % de la population québécoise d'ici 2030;

CONSIDÉRANT la diminution de la qualité de vie d'une part importante des personnes âgées du Québec due :

- à des revenus insuffisants, particulièrement chez les femmes;
- au manque criant et à la perte de logements abordables et sécuritaires;
- aux difficultés croissantes d'accès à des services de santé universels et gratuits;
- à l'offre anémique de services de soutien à domicile;
- à la fracture numérique imposée aux personnes vulnérables;

CONSIDÉRANT l'âgisme systémique et ses effets délétères sur le bien-être des personnes âgées;

CONSIDÉRANT l'hétérogénéité et la complexité des besoins et des parcours de vie des personnes âgées;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action gouvernemental 2024-2029 *La fierté de vieillir* prévoit faire appel à 34 ministères et organismes gouvernementaux partenaires;

CONSIDÉRANT l'importance du respect des droits démocratiques des personnes âgées à une représentation adéquate au sein même du gouvernement grâce à un ou une ministre qui saura porter, haut et fort, cette cause et qui saura orchestrer le plan d'action ambitieux du gouvernement afin d'assurer aux personnes âgées québécoises une retraite et un vieillissement dans la dignité.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de créer un ministère des Aînés, avant les prochaines élections provinciales, et de nommer un ou une ministre qui disposera de tous les pouvoirs et leviers nécessaires, dont un portefeuille, afin d'exercer un leadership fort et imputable.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Christine Labrie
Députée de Sherbrooke

1er octobre 2024

Date de signature de l'extrait